



Mesures à prendre dans un centre d'hémodialyse après une recherche de SARS-CoV-2 positive

Recommandations de la SMN (27 Mars 2020)

Ces recommandations peuvent être modifiées ou actualisées pour tenir compte de l'évolution de la pandémie et/ou des connaissances médicales.

Le patient COVID (+) (infecté par le SARS-CoV-2) peut être un hémodialysé chronique ou un membre du personnel soignant

- Transférer le patient COVID (+) en ambulance sécurisée vers l'hôpital prévu pour la prise en charge de ces patients (selon les instructions de la cellule de crise régionale)
- Le patient doit recevoir son traitement prescrit selon le protocole national.
- La dialyse doit être assurée :
 - En réanimation en cas de défaillance viscérale et/ou instabilité hémodynamique.
 - Dans le centre de dialyse dédié aux patients COVID (+) à l'échelle régionale si l'état clinique du patient est stable
- Enumérer les contacts potentiels (patients, accompagnants, personnel soignant, transporteurs...), et remettre la liste à la cellule de crise régionale.
- Participer à l'identification des « vrais contacts » en précisant les spécificités liées à l'hémodialyse (patients dialysés à proximité directe, patients ayant occupé le même poste, personnel s'occupant du branchement et débranchement...)
 - La période concernée par l'enquête s'étale de l'évènement infectant initial (contact avec une personne revenant de l'étranger ou avec un patient COVID+ par exemple) jusqu'à la date de confirmation du diagnostic.
 - Si l'évènement infectant initial n'est pas identifié, il faut prendre en considération les deux dernières semaines.
 - Tenir compte du degré de respect des mesures de prévention spécifiques dans le centre d'hémodialyse dans la définition des « vrais contacts ».



- Il faut idéalement réaliser un dépistage systématique de tout le personnel soignant ainsi que de tous les patients. A défaut, il faut au moins dépister chez le personnel soignant et les patients définis comme « contacts ».
- Prise de température, interrogatoire et NFS pour l'ensemble du personnel soignant et des patients à la découverte du cas COVID +.
- Arrêt de l'activité de dialyse dans le centre pendant 24 heures, sauf pour les cas d'urgence extrême (hyperkaliémie, OAP ...). Pendant ces 24h, il faut désinfecter le centre selon les normes requises (générateurs, sols, surface...) et récupérer les résultats des prélèvements.
- Le personnel déclaré « contact » devra être classé dans les 48 heures en COVID(+) ou COVID(-). Si le prélèvement de dépistage demandé n'a pas pu être réalisé, le personnel en contact étroit (personnel s'occupant du branchement et du débranchement) sera mis en confinement à domicile pendant 14 jours et le reste du personnel strictement asymptomatique pourra assurer la continuité des soins, à condition que la prise de température biquotidienne et la NFS à J0, J7 et J14 soient normales. Il est tenu de prévenir en cas de fièvre et/ou de syndrome pseudo grippal.
- Les patients « contacts » doivent être pris en dialyse isolée ou en fin de programme pendant les 14 jours suivant la déclaration du cas COVID (+)
- Pendant la période de confinement, les modalités de transport du domicile au centre de dialyse doivent respecter rigoureusement les mesures de prévention.
- Respecter la traçabilité en tenant un registre de surveillance du personnel du centre et de tous les patients :
 - surveillance clinique quotidienne rapportée
 - surveillance clinique consignée par le personnel soignant les jours de dialyse
 - surveillance biologique (NFS à j0, J7 et J14)
- Reprise de l'activité du centre après 24 heures, avec des procédures de surveillance et de prévention strictes conformément aux recommandations de la SMN publiées le 20 mars, notamment le port de masque type FFP2 systématique pour l'ensemble des patients et du personnel soignant dès l'arrivée dans le centre et durant toute la séance.
- Une fois le patient COVID (+) déclaré guéri, selon la définition actualisée du ministère de la santé, il pourra normalement rejoindre le centre d'origine pour la suite des séances d'hémodialyse.



**Mesures à prendre dans un centre d'hémodialyse
après une recherche de SARS-CoV-2 positive**
Recommandations de la SMN (27 Mars 2020)

